

Mont-de-Marsan, le 15 janvier 2019



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Landes



L'Inspecteur d'académie - directeur académique
des services départementaux de l'éducation nationale des
Landes

à

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'école ;
s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale ;

Monsieur le directeur de l'EREA ;
Mesdames les principales et Messieurs les principaux dont
l'établissement comporte une SEGPA ou une ULIS ;
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
des établissements spécialisés.

L'inspectrice de
l'éducation nationale
ASHt
Tiphénne JOUBERT

Objet : Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement
spécialisé au titre de l'année scolaire 2019-2020.

Réf. : décret n°74-388 du 8 mai 1974 modifié par le décret n°91-39 du 14
janvier 1991 et décret n°91-1077 du 14 octobre 1991.

PJ : notice individuelle de candidature.

Division des Services
des Moyens et des
Personnels du 1^{er}
degré

Chef de division
Charlène
PRABONNE

Affaire suivie par
Cécile ESQUERDO

Téléphone

05.58.05.66.79

Fax

05.58.75.30.27

Mél :

Cecile.esquerdo-
@ac-bordeaux.fr

Veillez trouver ci-dessous les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude
aux emplois de directeur de centre médicaux psycho-pédagogiques
(CMPP)

Peuvent être sur liste d'aptitude aux fonctions de directeur de CMPP, les
institutrices et les professeurs des écoles justifiant :

- du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée
spécialisée,

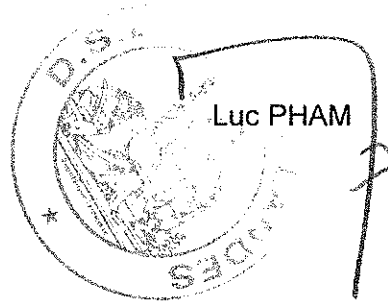
- ou, à défaut, de huit années de service dont cinq d'enseignement
spécial et du certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées
d'adaptation et d'intégration scolaire (option G enseignants spécialisés
chargés de rééducation) ou du certificat d'aptitude professionnelle pour les
aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des
élèves en situation de handicap (CAPA-SH option G).

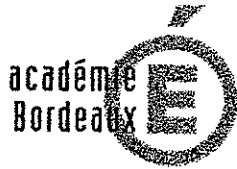
5, avenue
Antoine Dufau
BP 389
40012 Mont de Marsan
Cedex

Les enseignants qui sollicitent l'inscription sur la liste d'aptitude devront
s'engager à se présenter devant la commission académique compétente et
transmettre pour le vendredi 1^{er} février 2019 délai de rigueur, la notice
individuelle dûment complétée et accompagnée d'une enveloppe timbrée
mentionnant nom et adresse à :

Mme l'Inspectrice de circonscription chargée de l'ASH
Circonscription ASH
5 avenue Antoine Dufau
BP 389
40012 MONT DE MARSAN Cedex

Je vous rappelle que l'inscription sur la liste d'aptitude n'est acquise que pour une seule année.





RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

DRRH – DPE

NOTICE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE DIRECTION
DE CENTRES MEDICO-PSYCHOPEDAGOGIQUES (CMPP)

DEMANDE D'INSCRIPTION – RENTREE SCOLAIRE 2019

NOMS ET PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE : SITUATION DE FAMILLE :

PROFESSION DU CONJOINT : NOMBRE D'ENFANTS :

ADRESSE

PERSONNELLE :

ADRESSE ELECTRONIQUE : TEL :

SITUATION ADMINISTRATIVE

ETABLISSEMENTS D'EXERCICE : (*Nom et adresse complète*)

FONCTIONS ACTUELLES :

DATE DE NOMINATION : ECHELON :

DIPLOMES : (avec leur année d'obtention et l'option)

.....

DATE ET NOTE DE LA DERNIERE INSPECTION :

PARCOURS PROFESSIONNEL :

| Dates | Nature des services | Durée |
|-------|---------------------|-------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

ANCIENNETE GENERALE DE SERVICES AU 31/08/2019 :

ETABLISSEMENTS SOLLICITES :

AVIS TRES DETAILLE DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE SUR LA CANDIDATURE

De M. Mme :

Aux fonctions de Directeur (trice) de centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)

NOM DE L' IEN :
DATE ET SIGNATURE :

AVIS DETAILLE DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE

DATE ET SIGNATURE :